

TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES



FORMATION DE NIVEAU V D'UNE DURÉE DE 490 HEURES À LA MFR DE LA TOUR D'AIGUES
ET DE 315 HEURES EN ALTERNANCE (DURÉE TOTALE 805 HEURES). DÉMARRAGE EN SEPTEMBRE.

OBJECTIFS

- Se perfectionner dans l'accompagnement des personnes et l'entretien de leur cadre de vie
- Connaître les pathologies et les techniques d'aide applicables auprès des personnes
- Acquérir les compétences techniques et relationnelles nécessaires à l'exercice du métier d'Assistant(e) de Vie aux Familles
- Acquérir un diplôme de niveau V

CONTENU

La formation se compose de 3 modules incluant une période en milieu de travail réel.

- **Module Découverte de la formation et de l'emploi d'assistant de vie + module de TRE**
- **Module CCP 1** - Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien : Aide à l'entretien du cadre de vie : Logement - Linge (lavage, repassage, couture simple) - Préparation des repas, courses.
- **Module CCP 2** - Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile : Hygiène - Sécurité : les premiers secours, les gestes et postures - Développement - Alimentation - Sommeil - Jeux, activités, loisirs - Transmission des informations aux parents - Contexte légal d'exercice de l'activité (limites des interventions).
- **Module CCP 3** - Assister les personnes dans l'entretien de leur cadre de vie et la préparation de leur repas : Intervention auprès des personnes dépendantes : Toilette, hygiène corporelle - Sécurité : les premiers secours - Apprentissage des gestes et postures appropriés aux différentes interventions - Manipulation des personnes avec ou sans appareil spécialisé - Alimentation, régimes - Notions de psychologie appliquée aux personnes âgées, malades, handicapées, en fin de vie - Démarches administratives - Accompagnement dans les loisirs, la vie sociale - Transmission des informations (rapports avec la famille, les autres intervenants, cahier de liaison) - Contexte légal d'exercice de l'activité (limites des interventions).
- **Session de validation.**

RÉUSSIR *autrement*

MOYEN D'ENCADREMENT ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- nombre de stagiaire maximum par session : 15
- Méthode pédagogique active
- Mise en situation sur plateau technique
 - Carnet de bord avec évaluation et progression du stagiaire
- Passage du titre professionnel et/ou du CCS (Certificat Complémentaire de Spécialisation)

Tarifs : nous consulter

CONDITIONS D'ADMISSION

Formation accessible à tout public de plus de 18 ans : demandeur d'emploi, jeunes ou adultes dont le projet a été préalablement validé, les bénéficiaires du RSA, les bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité, CPF...

MODALITÉS D'ADMISSION

Le candidat est convoqué avant l'entrée en formation pour un entretien avec la fiche de candidature ainsi que la feuille de positionnement.

Les parcours raccourcis sont définis à partir des résultats de la feuille de positionnement et des dispenses d'épreuves.

La fiche bilan complétée permet de définir le parcours.

SUIVI ET ÉVALUATION

• Evaluation formative

Evaluation en cours de formation par des mises en situation professionnelles et report sur livret d'évaluation

• Evaluation certificative terminales

Les compétences du candidat au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- d'une mise en situation professionnelle,
- d'un dossier professionnel produit par le candidat en cours de formation,
- des résultats des évaluations formatives,
- d'un entretien avec le jury.